

THONON
agglomération

COMMUNE DE
VEIGY-FONCENEX

ÉLABORATION

PLAN DE
ZONAGE &
PRESCRIPTIONS

Vu pour Être annexé à la délibération du
Conseil Communautaire en date du
XXXXX, arrêtant le projet de PLUi-HM.

Le Président

MATRISE D'ŒUVRE :
EPODE, LOUPRAMENGOZ, AERE, NALUSSE, AID, ATEMIA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT,
CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES

COMMUNE ENTIERE

Échelle : 1:5 000

Date d'édition : 10/02/2026

Liste de emplacements réservés et bénéficiaires (BENEF):		
COM : Commune / DEP: Département / Ts: Thonon Agglomération		
N°	LIBELLE DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ	BENEF. SURF. (M2)
727	Création de la voie de desserte de la ZAD de la Verdence	COM : 354
728	Aménagement du Chemin des Mémoires	COM : 75
729	Aménagement d'un carrefour route du Chablais et chemin des Vannées dans le cadre de l'OTAP future	COM : 318
730	Création d'une voie de desserte au lieu dit "Nantet"	COM : 831
731	Aménagement de la Route de Foncenne	COM : 1718
732	Aménagement du CR des Sicelles - Secteur Champ du Noyer	COM : 1373
733	Création d'un cheminement piéton (longueur 200m sur une largeur de 2m)	COM : 979
734	Aménagement du Chemin de Cambossi	COM : 526
735	Aménagement du Chemin des Granges	COM : 309
736	Passage de pontons sur petits Prés d'Arvi	COM : 1863
737	Aménagement chemin du Château de Crey	COM : 881
738	Aménagement et sécurisation de la route de la Planchette	COM : 924
739	Travaux piétons/cyclistes entre la route des Mermes et les Nourates via l'Herminance	COM : 435
740	Création d'un cheminement piéton secteur Champ Bordon à Foncenne (longueur 200m sur une largeur de 2m)	COM : 397
741	Aménagement d'une voie mixte piéton-cycliste entre le Chemin du marais de Savouille jusqu'à la route de la	COM : 1551
742	Desserte - largeur 3 mètres	COM : 105
743	Création d'une desserte de la zone d'urbanisation future des Nourates et d'un cheminement piéton	COM : 1768
744	Création d'un site propre et arrêt transit en commun de voie mixte doux	COM : 6488
745	Aménagement du carrefour entre la RD1005 et la RD 35	COM : 2558
746	Aménagement du Chemin de la Tuillière (aux Aglands)	COM : 235
747	Aménagement du Chemin de la Neidette	COM : 299
748	Bassin de rétention	COM : 4347
749	Aménagement chemin Triche Lebeau (175m de longueur 2m de largeur)	COM : 1273
750	Logements sociaux (locatifs ou BSL)	COM : 2294
751	Création cheminement piéton entre la route du Chablais, le Parc des Vannées et le chemin des Vannées	COM : 1298
752	Solima cyclable - élargissement 1,50 mètre de la voie douce existante	COM : 435
753	Création d'une liaison piétonne et cycliste entre le Chemin de la Bénière et le Pont des Golliettes	COM : 1023
754	Aménagement et sécurisation du carrefour route des Voirons / route de Ballavais	COM : 1023
755	Aménagement et sécurisation de la route des Plantets	COM : 3361
756	Mixte sociale 100% et B.S.L dans le cadre de l'OTAP	COM : 3283
757	Création d'une liaison piétonne - cycles route des Mermes	COM : 2110
758	Création d'une voie de desserte du secteur de la Moutelette	COM : 1860
759	Aménagement du Chemin des Creux	COM : 256
760	Aménagement et sécurisation du carrefour Triche Lebeau / Route des Vannées	COM : 1247
761	Aménagement et sécurisation du carrefour Route des Voirons/Route des Mermes	COM : 297
762	Aménagement voirie	COM : 809
763	Aménagement et sécurisation du carrefour route de la Planchette et chemin des Vannées	COM : 2134
764	Création d'une voie verte (longueur 453m largeur 3m - ancienne voie du Train)	COM : 1206
765	Création d'une liaison piétonne et cycliste entre la Route des Mermes et l'Herminance	COM : 294
766	Aménagement du Chemin de la Tuillière	COM : 1518
767	Aménagement et sécurisation pour desservir le secteur des Trièptets	COM : 132
768	Création d'une voie d'accès (des Grandes Vignes)	COM : 594
769	Création d'un cheminement piéton le long de l'Herminance	COM : 659
770	Aménagement du Chemin des Champs Mouzy	COM : 308
771	Aménagement et sécurisation du secteur Les Nourates	COM : 430
772	Aménagement du Chemin de la Tuillière (aux Aglands)	COM : 3024
773	Aménagement du Chemin des Lombards	COM : 416
774	Création d'une liaison piétonne et cycliste entre l'Impasse de Verdaine et la Route des Plantets	COM : 2708
775	Voie verte	COM : 190
776	Aménagement et sécurisation du carrefour route des Voirons / route de Ballavais	COM : 2512
777	Création trottoir route du Chablais (2m de largeur)	COM : 152
778	Aménagement du Chemin des Bass	COM : 1846
779	Aménagement de sécurité sur la RD35	COM : 132
780	Création d'une voie verte route de Ballavais	COM : 2471
781	Logements sociaux (locatifs ou BSL)	COM : 6484
782	Création d'une voie verte RD 1005	COM : 11590
783	Création d'une liaison piétonne et cycliste entre le Chemin de Cambossi et le Chemin des Monaz	COM : 2153
784	Création d'un cheminement piéton dans la continuité du chemin des Mémoires (longueur 340m sur une largeur de 2m)	COM : 276
785	Création d'une liaison piéton/cycliste entre le CR dit des Prés Chénévier, CR des Prés Communaux, route de Foncenne et la route des Mermes	COM : 4881
786	Création desserte Rousaux - largeur 6,50 mètres	COM : 267
787	Aménagement et sécurisation de la route des Voirons côté Bois Brûlés	COM : 2172
788	Aménagement et sécurisation de la route de Foncenne	COM : 857
789	Aménagement carrefour RD 1005, route de la Planchette et chemin des Lombards (rond-point)	COM : 3098
790	Création d'une liaison piétonne cycliste entre le Chemin Rural dit des Mermes et le Chemin des Marais	COM : 1159
791	Aménagement du chemin du By (longueur 280m sur une largeur de 2m côté champ)	COM : 1190
792	Création d'une liaison piétonne - cycles route des Mermes	COM : 602
793	Aménagement et sécurisation du carrefour route des Mermes et allée des Capucines	COM : 636
794	Création d'une voie de desserte entre le Chemin des Bougettes et le Chemin des Devants	COM : 2750
795	Aménagement du Chemin du Pré Paccot	COM : 2628
796	Aménagement et sécurisation du Chemin des Vannées	COM : 665
797	Aménagement et sécurisation du carrefour route des Grangettes et chemin des Granges avec cheminement piétons jusqu'au Pré Paccot (largeur de 2m)	COM : 541
798	Création d'une voie verte jusqu'à Loisin sur la route des Voirons	COM : 3632

Contours de zonage

UA- Centralité historique

UAp- Centralité historique avec enjeu patrimonial renforcé

UB1- Centralité contemporaine de densité renforcée du cœur de ville

UB2- Centralité contemporaine de densité supérieure du cœur de ville

UB3- Centralité contemporaine d'accompagnement de la centralité urbaine du cœur de ville de densité intermédiaire

UB4- Centralité contemporaine d'accompagnement des centralités urbaines de densité intermédiaire à moyenne

UB5- Centralité contemporaine d'accompagnement des centralités urbaines de densité moyenne

UC1- Centralité périphérique du cœur de ville

UC2- Centralité des communes villages et centralités périphériques des communes pôles

UCp- Centralité des communes villages avec enjeux paysagers

UD- Pavillonnaire au développement maîtrisé

UDp- Pavillonnaire dans la bande littorale

UE- Equipement public et/ou d'intérêt collectif

UEp- Equipement public et/ou d'intérêt collectif à vocation d'enseignement

UH- Hameaux historiques

UJ- Zone des parcs urbains

UR- Habitat portuaire de Rippelle

Ust- Zone urbaine sans règlement - concernée par des OAP valant règlement

Uta- Zone de tourisme du cœur de ville

Uto- Zone de tourisme

UX (a,b,c,d,e,f,g,h)- Zone d'activités économiques

UY (a,b,c,d,e)- Zone commerciale

Zones urbaines

1AUB- Zone à urbaniser opérationnelle, dominante habitat - centralités urbaines

1AUC- Zone à urbaniser opérationnelle à dominante habitat - dans l'espace de développement des communes périurbaines et des villages et en espace de transition des communes pôles et du cœur urbain

1AUB- Zone à urbaniser opérationnelle à dominante habitat - dans l'espace résidentiel peu dense

1AUC- Zone à urbaniser opérationnelle à vocation d'équipements publics et/ou d'intérêt collectif

1AUC- Zone à urbaniser opérationnelle à vocation touristique

1AUCd,e,f,g,h- Zone à urbaniser opérationnelle dédiée aux activités économiques

1AUC- Zone à urbaniser opérationnelle, dédiée aux activités commerciales périphériques

2AU- Zone à urbaniser stricte, à long terme (évolution du PLUi nécessaire)

Zones agricoles

A- Zone agricole

Ad- Zone agricole dédiée au stockage des déchets inertes

Ad*- Zone agricole dédiée au stockage et traitement des déchets inertes

AH1- Zone agricole dédiée à une vocation d'hébergement touristique - évolution de sites existants

AH2- Zone agricole dédiée à une vocation d'hébergement touristique - nouveau site

Agp- Zone agricole à protéger

Ag- Zone d'intérêt agricole à enjeux paysagers

Ax1- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace agricole - évolution de sites existants

Ax1*- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace agricole - évolution de sites existants

Zones naturelles

N- Zone naturelle et forestière

Nc (1,2,3)- Zone naturelle dédiée à l'accueil de campings

Ncar- Zone de carrière

Np- Secteur d'équipements publics ou d'intérêt collectifs

Np*- STECAL dédié à l'accueil des gens du voyage

Npvs- STECAL, dédié à l'accueil des gens du voyage sédentaires

Nj- N°1- Zone naturelle de jardins et parcs

Nli- Zone naturelle littorale

Nli- Zone naturelle de jardin en zone littorale

Nlt- STECAL à vocation de loisirs et tourisme

Nlt*- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace naturel - évolution de sites existants

Nx2- STECAL, dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace naturel - création de nouvelles activités

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager :

Espaces boisés classés

Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU

Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral (art. L121-27 du CU)

Au titre de l'article L151-23 du CU

Corridors écologiques

Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)

Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)

Jardins, parcs

Reservoirs de biodiversité (boisés, littoraux et prairiaux confondus)

Zones humides

Espaces de bon fonctionnement des zones humides

Boisement

Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine

Haie

Arbre remarquable

Patrimoine bâti et paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

Patrimoine bâti

Point patrimonial

Points de vue

Emplacements réservés

Emplacements réservés aux voies publiques

Emplacements réservés au logement social/activité sociale

Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

Périmètre travaux autoroute A412

Périmètre DUP autoroute A412

Voies de circulation à créer, modifier ou conserver (PDIPR)

Autres prescriptions

Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de projet

Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU

Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT

Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE

Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publiques

Bâtiment susceptible de changer de destination

Changements de destination - activités

Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

Bande littorale des 100 mètres

Espace proche rivage

Cimetière

Cours d'eau hors EBF

Lignes électriques aériennes moyenne tension (HTA)

Lignes haute et très haute tension (HTB)

Réseau gaz à titre indicatif

Bâtiment agricole

CADASTRE & CONTEXTE

Limites de Thonon Agglomération

Limites communales

Surfaces en eau et cours d'eau

Domaine public et routes

Section cadastrale

Parcelles

Bâtiments cadastrés

(PCI sep 2025; Services urbanisme de Thonon-les Bains, nov2025)

Bâtiments en dur

Construction légère

Bâtiments non cadastrés

Représentés à titre indicatif (EPODE, 2025)

Représentés à titre indicatif (NICOT IC, 2025)

Sources de données :

IGN, Thonon Agglomération

EPODE, © Géoparc de l'urbanisme, PCI 09-2025

Production cartographique : EPODE